

Administration communale




Place de Bernissart, 1 7320 Bernissart

[! TRAVAUX EN COURS : INFOS ICI](#)

Tel : 069/64.65.20

[{phocamaps view=map|id=2}](#)

 du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h15.
Le mercredi jusqu'à 19h et le samedi de 9h à 11h30.

Contact : Sylvie JOURET (069/64.65.29)

Compétences du Service :

- [Demandes de pension\(s\) du secteur privé; \(salariés et indépendants\)](#)

- Demandes de pension de survie, G.R.A.P.A.

- Demandes d'allocations pour handicapés

- [Demandes en matière d'avantages sociaux et fiscaux](#)

- [Introduction des demandes d'exonération pour les bus TEC pour les plus de 65 ans](#)

- [Délivrance des permis de conduire](#)

Permanences Office National des Pensions :

La permanence organisée par l'Office National des Pensions **est à nouveau assurée dans**
notre commune .Son délégué **ch**
vous recevra
aque 3ème
mardi
du mois de 9h à 11h30
à l'ancienne Maison Communale de Blaton.

Permanences de pensions et allocations pour handicapés :

Du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 à l'Administration communale (Place de Bernissart).

En cas d'impossibilité de déplacement justifiée, un délégué de l'Administration communale peut passer au domicile.

Infos : Francis Delfanne, échevin des Pensions (0477/79.17.88) - Administration communale (069/64.65.29)